

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) PLATEAU

Objet : recrutement de prestataire pour la couverture assurance maladie du personnel (accord-cadre de 3 ans à marchés subséquents).

Référence de l'AAO : S_DAF_116354



Avis n° : 001...ATDA-P/PRMP/DAF/SA-PRMP du 29 / 04 /2026

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) version 1 publié sur le portail web des marchés le 26 janvier 2026.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National (Subvention d'Exploitation), afin de financer son Plan de Travail Annuel Budgétisé, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au Recrutement de prestataire pour la couverture assurance maladie du personnel (accord-cadre de 3 ans à marchés subséquents).
3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : la couverture assurance maladie du personnel en accord-cadre de 3 ans à marchés subséquents. La prestation en lot unique prend en charge les principales dépenses de santé, notamment : la consultations médicales (généralistes et spécialistes), les examens et analyses (laboratoire, imagerie médicale), les médicaments prescrits, les soins et hospitalisation, incluant actes médicaux, chirurgie et chambre, la maternité (suivi et accouchement), les soins dentaires et optiques dans la limite des garanties prévues, les urgences et transport sanitaire.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau*, Tél : + (229) 01 97 75 70 58/ 01 96 54 55 98 Email : **prmpatdplateau@gmail.com** ou **sa.prmpatda6@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics *ci-après : Pobè, Quartier : Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER

- Exigences techniques et expériences :
 - Être une compagnie spécialisée dans le secteur des assurances précisément dans la branche **IARD (Incendie, Accidents, Risque Divers)**, prouvée par l'agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Bénin ;
 - avoir réalisé avec satisfaction au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins trois (03) marchés d'assurance maladie de montant au moins égal à quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA HT par marché, justifiés par les copies légalisées des attestations de service fait assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
 - disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
 - Disposer d'un réseau de prestataires agréés (pharmacies, cliniques, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales et de radio etc.) sur toute l'étendue du territoire béninois.
- **NB : les exigences techniques sont cumulatives**
- Exigences financières :
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités d'assurance maladie égale à cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) francs CFA justifié par les états financiers certifiés des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) conformément à l'annexe A-3-2 point 1 ;

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propre ou d'une possibilité de ligne de crédits à hauteur de cinq millions (5 000 000) francs CFA, justifiée par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédit bancaire dans le cadre de l'exécution du présent appel d'offre.

NB : les exigences financières sont cumulatives

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

BON A LANCER

- Être une compagnie spécialisée dans le secteur des assurances précisément dans la branche **IARD (Incendie, Accidents, Risque Divers)**, prouvée par l'agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Bénin ;
- Disposer d'un réseau de prestataires agréés (pharmacies, cliniques, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales et de radio etc.) sur toute l'étendue du territoire béninois ;
- fournir en lieu et place des prestations similaires, les preuves d'expériences du personnel d'encadrement technique (CV, copie légalisée du diplôme et copie légalisée de l'attestation du travail) dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB : les exigences techniques sont cumulatives.

- Exigences financières :

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propre ou d'une possibilité de ligne de crédits à hauteur de cinq millions (5 000 000) francs CFA, justifiée par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédit bancaire dans le cadre de l'exécution du présent appel d'offre ;

- fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égale à quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) de francs CFA pendant la période d'exécution.

NB: les exigences financières sont cumulatives

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du **lundi 04 mai 2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-Plateau sise à Pobè, Quartier : Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **La Poste du Bénin**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à l'adresse prmpatdplateau@gmail.com ou sa.prmpatda6@gmail.com à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait (physique ou électronique) est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau, sis à Pobè, Quartier : Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, 1er étage, BP 22 Pobè, République du Bénin au plus tard le **jeudi 28 mai 2026**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Plateau, le jeudi 28 mai 2026 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA**.

¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pobè, le 29 avril 2026.

La Personne responsable des marchés publics



Tèle Samuel ASSOGBA



BON A LANCER